Conseil d'Etat du canton Bâle-Ville Conseil d'Etat du canton Bâle-Campagne Gouvernement de la République et Canton du Jura

Communiqué de presse

Liestal/Bâle/Delémont, le 20 septembre 2016

Financement assuré pour le pôle d'innovation de la région Bâle-Jura

Les gouvernements des cantons de Bâle-Campagne, Bâle-Ville et du Jura poursuivent le renforcement de leur coopération. L'objectif est de préserver, voire consolider la forte valeur ajoutée, la compétitivité et l'attrait de la place économique de la région. Le Conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann a signé le 19 septembre 2016 la convention relative au financement du programme de mise en œuvre de la politique régionale Bâle-Jura avec les trois cantons ainsi que la Regio Basiliensis.

Dans le cadre de la Nouvelle politique régionale (NPR), la Confédération met à disposition jusqu'en 2019 6 millions de francs suisses de contributions à fonds perdu et 18 millions de francs suisses sous forme de prêts remboursables. Les trois cantons participent au programme avec des contributions à fonds perdu à la même hauteur.

Les contributions aux investissements bénéficient aux activités de BaselArea.swiss afin de renforcer l'efficacité, la performance et la transparence de la promotion de l'innovation tricantonale financée par des fonds publics. Les prêts sont mis à disposition pour le développement des sites d'Allschwil (BL) et de Delémont (JU) du Parc d'Innovation Suisse "Switzerland Innovation Park Basel Area" (SIP Basel Area).

Grâce au programme de mise en œuvre Bâle-Jura, toute la région et notamment les centres régionaux de l'espace rural profiteront de plus en plus de la dynamique innovatrice du centre urbain ainsi que de la promotion de l'innovation.

L'association Regio Basiliensis se charge ainsi de la gestion du programme. Elle accompagne et conseille les porteurs de projet suisses et gère les fonds de la NPR pour la Confédération et les cantons.

Contact:

Jura en tant que répondant envers le SECO : Jacques Gerber, ministre de l'économie et de la santé, Tél.: 032 420 52 03

Management régional assuré par : Regio Basiliensis, Andreas Doppler, Responsable Programmes de coopération - Tél.: 061 915 15 15 / 079 394 45 77